



# PAROLES DE CHERCHEURS

## Programme général

---

Forum du 4 mars 2011

### **9h10-10h30 - Régionalisation et/ou communautarisation des compétences fédérales : une opportunité pour les Régions et/ou Communautés ?**

On évoque de plus en plus souvent la régionalisation des compétences fédérales de la recherche ou de certains pans de celle-ci.

- Quelles seraient les conséquences d'une régionalisation et/ou communautarisation de la recherche fédérale?
- Est-t-elle souhaitable ? Quels sont les arguments pour ou contre ?
- Une régionalisation et/ou communautarisation de la recherche fédérale est-elle un frein au caractère compétitif de la recherche belge dans le contexte européen et international ?
- Peut-on envisager de régionaliser et/ou communautariser certaines compétences fédérales et d'en conserver d'autres au niveau fédéral ? Si oui quel serait le découpage le plus adéquat ? Quelles en seront les conséquences budgétaires ?
- Dans l'hypothèse où la régionalisation et/ou la communautarisation est inévitable, quels rôles sont appelées à jouer les Régions et/ou la Communauté française ? Comment les synergies intra-francophones vont-elles s'articuler ?

Sur la question spécifique des Pôles d'Attraction Interuniversitaires (PAI), le mémorandum du FNRS et de nombreux chercheurs se sont prononcés contre une régionalisation de ceux-ci.

- Quelles seraient les conséquences d'une régionalisation et/ou communautarisation des PAI ?
- Quels sont les arguments qui plaident pour un maintien des PAI au niveau fédéral ?
- Comment les organiser au mieux ? Ne peut-on, par exemple, gérer les PAI conjointement par les entités fédérées FRS-FNRS et FWO ?

## **11h00-12h20 - Comment créer de l'innovation : des stratégies à mettre en œuvre ?**

Le Plan européen pour l'Innovation<sup>1</sup> identifie tous les obstacles à l'innovation en Europe et propose un ensemble de solutions pour créer un climat plus favorable à l'innovation.

- Quels sont les obstacles les plus aigus en Belgique pour mettre ce plan en action? Comment déployer chez nous la stratégie européenne ?
- Les pouvoirs publics ont-ils un rôle à jouer en matière d'innovation et si oui lequel ?
- Les pôles de compétitivité favorisent-ils l'innovation ? Comment améliorer leur dynamique sur l'ensemble du tissu économique ?
- Quels sont les obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs et les chercheurs pour innover et exploiter leurs idées sur le marché ?
- Comment mieux articuler les efforts du privé et ceux du secteur public ?

## **13h50-15h10 - Lourdeurs administratives : un frein pour la recherche ? Comment les alléger?**

Nombreux sont les acteurs de la recherche qui se plaignent des lourdeurs administratives.

- Quelles sont les lourdeurs administratives auxquelles doivent faire face les chercheurs et les entreprises?
- Les entreprises et les institutions universitaires sont-elles confrontées à des problèmes différents en cette matière ?
- Quelles sont les stratégies possibles pour moderniser l'élaboration de règles et alléger les procédures vers davantage de simplification ?
- Quel est l'équilibre à trouver entre la saine gestion des fonds publics et la confiance envers les chercheurs ?
- L'administration électronique est-elle une piste pour améliorer les procédures ?
- Quels sont les instruments à mettre en place pour améliorer les procédures ?
- Le « plan d'action pour l'industrie » initié par le Gouvernement wallon à l'automne 2010 est-il en mesure d'apporter des solutions ? Doit-il être amélioré pour répondre aux problématiques spécifiques du secteur de la recherche et de l'innovation ?

## **15h10-16h30 - Situation wallonne en matière d'innovation et de financement de la recherche. -Evolution des opérateurs de stimulation technologique : vers un guichet unique ?**

Les opérateurs de valorisation de la recherche sont nombreux. Les acteurs de la recherche ont des difficultés à y voir clair dans les instruments et les aides mis à leur disposition par les pouvoirs publics. Les démarches à accomplir sont parfois complexes et lourdes et nécessitent dans certains cas un accompagnement.

- Quels sont les mécanismes de soutien à l'innovation qui sont développés en Région wallonne ?
- Comment améliorer l'accès des chercheurs aux instruments et aides existants ?
- Comment améliorer l'accompagnement des chercheurs ?
- Ne conviendrait-il pas de fusionner les opérateurs existants tels que l'Agence de stimulation économique (ASE) et l'Agence de stimulation technologique (AST) ?
- L'efficacité ne requiert-elle pas la nécessité d'organiser une coupole unique de la recherche en y associant l'Administration de la Recherche, l'ASE et l'AST?
- Dans l'hypothèse de la création d'une coupole unique, comment celle-ci va-t-elle s'articuler avec la Région bruxelloise ? Ne conviendrait-il pas de créer un Conseil Wallonie-Bruxelles de la recherche scientifique pour assurer au mieux cette articulation ?

---

1 Communication de la Commission du 6 octobre 2010.

## Forum du 8 avril 2011

### **9h10-10h30 - Recherche appliquée et service à la collectivité au sein des Hautes Ecoles : un outil à promouvoir ?**

Les hautes écoles sont en contact étroit et permanent avec le monde professionnel et peuvent jouer un rôle de première ligne pour répondre aux besoins de celui-ci. La recherche appliquée et le service à la collectivité font partie de leurs missions.

- Doit-on maintenir en l'état ces missions, les renforcer ou les transférer ?
- Les hautes écoles disposent-elles de moyens suffisants (financiers, en matériel et en ressources humaines) pour assurer ces deux missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?
- Sont-elles en mesure de répondre aux attentes des entreprises ?
- Comment améliorer les conditions de travail des enseignants pour qu'ils participent au mieux à ces missions de recherche appliquée et de service à la collectivité ?
- Des partenariats avec les institutions universitaires ne sont-ils pas souhaitables ? Comment créer les conditions favorables à de tels partenariats ?
- Selon le réseau auquel elles appartiennent, les hautes écoles sont-elles sur un pied d'égalité pour assurer leur mission de recherche appliquée et de services à la collectivité ?

### **11h00-12h20 – Structuration du paysage des centres de recherche : développement de synergies versus regroupement**

La Région wallonne dispose d'un réseau de centres de recherche agréés. Ils sont une source importante d'innovations technologiques et d'appui pour le développement des entreprises. Une structuration du paysage des centres de recherche devrait permettre d'accroître leur visibilité.

- Quelles sont les stratégies à développer pour accroître les synergies entre les centres de recherche ?
- Le regroupement des centres de recherche est-il souhaitable ? Quels sont les arguments pour ou contre ?
- Sont-ils en mesure de répondre aux attentes des entreprises ?
- Les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre du décret « Recherche » (notamment les pôles d'innovation et l'investissement dans des équipements remarquables) sont-ils suffisants pour accroître les synergies entre les centres ?

### **13h50-15h10 Plan Marshall et pôles de compétitivité : atouts et faiblesses des politiques menées**

Les pôles de compétitivité constituent un vecteur de collaboration et de concentration de moyens entre les acteurs de la recherche et entre entreprises et monde de la recherche.

- Quels sont globalement les atouts et faiblesses du Plan Marshall et en particulier des pôles de compétitivité ?
- Comment articuler les pôles de compétitivité avec les clusters ? Faut-il intégrer les clusters aux pôles ?
- Qu'en est-il de la création d'un 6ème pôle consacré aux nouvelles technologies environnementales ? Répond-t-il à un véritable besoin ?
- Comment renforcer le volet « Formation » des pôles de compétitivité ?
- Les institutions universitaires et les centres de recherche sont-ils satisfaits de leur insertion dans les pôles de compétitivité ? La manière actuelle de procéder doit-elle être améliorée ?
- Comment améliorer les procédures administratives que certains jugent trop lourdes ? Y-a-t-il des améliorations à apporter aux modes de financements, aux procédures ou aux jurys ?
- Comment articuler les pôles au niveau européen ? Quelles collaborations faut-il mettre en place avec les pôles d'autres régions ? Doit-on s'orienter vers des « réseaux de pôles » ou des fusions de pôles ?

## 15h10-16h30 – Insertion de la recherche dans les programmes et financements européens

Les fonds structurels et les programmes-cadre européens viennent amplifier les politiques mises en œuvre dans les Régions et en Communauté française.

- Comment améliorer l'articulation entre les objectifs d'excellence du programme-cadre et les objectifs de cohésion des fonds structurels ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les chercheurs dans le cadre des programmes européens ?
- Comment améliorer les conditions d'accès (information et montage des projets) aux programmes européens ?
- Comment améliorer les procédures administratives pour l'introduction et la réalisation des projets (certaines institutions universitaires doivent recourir à des bureaux de consultance eu égard à la complexité des procédures) ?
- Les efforts accomplis à travers le NCP-Wallonie et le NCP-Communauté française sont-ils suffisants ? Ne conviendrait-il pas d'avoir un guichet unique NCP ? Quelles synergies avec la Région de Bruxelles-Capitale ?

## Forum du 6 mai 2011

### **9h10-10h20 – Stimulations des jeunes à entreprendre des carrières scientifiques : quelles initiatives développer ?**

Le désintérêt pour les filières scientifiques est un phénomène inquiétant. La promotion des métiers scientifiques est un axe capital et urgent à développer.

- Quelles sont les causes de la désaffection des filières scientifiques ?
- Quels sont les remèdes à préconiser ?
- Comment coordonner au mieux les initiatives prises en Région wallonne, en Région bruxelloise et en Communauté française ?
- Comment mieux faire partager par le grand public l'importance de l'investissement à long terme dans la recherche ?

### **10h45-11h50 – Chercheurs : une carrière ?**

Les chercheurs ont pour missions la production de nouvelles connaissances scientifiques, la diffusion de l'information scientifique et la formation par la recherche.

- Comment améliorer la carrière des chercheurs ?
- Quelles sont les attentes des chercheurs quant à leur statut ?
- Quelles sont les stratégies à développer pour créer un environnement de recherche optimal ?
- Ne conviendrait-il pas de mener une réflexion sur le parcours professionnel des chercheurs, y compris en termes de compétences managériales et de passerelles vers les entreprises ?
- Quelles sont les conditions à créer pour améliorer la mobilité géographique et sectorielle des chercheurs ?

### **11h50-12h50 – Valorisation de la recherche**

Nos faiblesses en matière de R&D le plus souvent épinglées sont : le nombre trop peu élevé de brevets, la création limitée en matière de spin-off nées de la recherche, le manque de valorisation des résultats de recherche au sein des entreprises.

- Les chercheurs sont-ils dans les conditions propices pour gérer la complexité d'une prise de brevets ou pour la création d'une spin-off ?
- Comment améliorer ces conditions de valorisation de la recherche ?
- Faut-il intensifier les partenariats entreprises, institutions universitaires, hautes écoles et centres de recherche et sous quelles formes ?
- Comment améliorer l'accès au capital à risque ?

### **14h20-15h30 – L'éthique de la recherche**

L'activité de la recherche doit se dérouler dans l'absolu respect des personnes et en conformité avec les principes de bonne conduite.

- Une éthique de la recherche est-elle possible et à quelles conditions ?
- Comment intégrer l'éthique dans la recherche ?
- Faut-il des mécanismes régulateurs au nom de l'éthique? Quand doivent intervenir ces mécanismes régulateurs ?
- Quel équilibre trouver entre une institutionnalisation des règles et une personnalisation de l'éthique au niveau du chercheur ?
- Quels sont les problèmes liés à l'internationalisation de la recherche ? Quid du « sur-protectionnisme » des comités éthiques de la recherche ?
- Quid du partage de la recherche fondamentale avec les pays en voie de développement au nom de la solidarité Nord-Sud ?

## 15h30-16h30 – Typologie de la recherche : mythe ou réalité ? (recherche fondamentale versus recherche appliquée, recherche libre versus recherche commanditée)

Le processus d'innovation se déploie en trois axes : la recherche fondamentale (production de connaissances nouvelles), la recherche appliquée (production de savoir-faire nouveau) et le transfert des résultats de la recherche en produits et méthodes valorisables dans la sphère économique. Il n'y a pas unanimité sur cette typologie. D'aucun préfère y opposer la notion de Recherche et Développement, « *seuls mots qui conviennent à la description de la démarche scientifique et de l'utilisation des découvertes* »<sup>2</sup>.

- La distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée est-elle pertinente et opportune ?
- D'autres concepts telles recherche libre, recherche commanditée, recherche et développement correspondent-ils plus à la réalité ?
- Les véritables innovations ne sont-elles pas souvent issues de découvertes fortuites ?
- Le discours ambiant qui vise à considérer que « *la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée n'existe plus* » ne risque-t-il pas de mettre en péril la recherche fondamentale ou la recherche libre ?
- La recherche appliquée ou la recherche orientée ne relèvent-elles pas davantage de préoccupations de court et moyen termes ?
- Faut-il réfléchir en termes de différenciation ou de complémentarité ?

---

<sup>2</sup> Marc Rousset, CNRS, « Recherche fondamentale et Recherche appliquée, des notions qui ne veulent rien dire ».